

Le 8 juillet 2011

‘Par SDE, courrier et courriel’

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-3752-2011, phase 2**
 Demande de modifier les tarifs de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2011

Chère consœur,

Par la présente, le GRAME avise la Régie de son intention de mettre fin à son intervention et soumet ses conclusions finales dans le cadre de la phase 2 de la demande R-3752-2011, citée en rubrique.

En effet, le GRAME a assisté avec intérêt aux trois séances d'information portant sur l'ensemble des pièces au dossier les 13, 19 et 20 mai 2011, et a déposé des demandes de renseignements adressées au Distributeur en date du 6 juin 2011. Suite à l'analyse des réponses de Gaz Métro aux demandes de renseignements portant sur les sujets d'audience, le GRAME ne juge pas opportun de poursuivre son intervention au présent dossier, considérant qu'il est généralement satisfait des réponses obtenues du Distributeur, et considérant que l'analyse de certaines questions d'intérêt pour le GRAME semble prématurée au présent dossier.

En conséquence, le GRAME soumet à la Régie ses conclusions finales portant sur quatre thèmes, soit (I) le développement rentable du marché résidentiel, (II) l'évaluation des programmes PRC et PRRC, (III) l'évaluation de l'alternative pour l'évaluation du programme PE208 et la proposition d'inclure les programmes PE218 et PE219 dans la méthode retenue et enfin (IV) la vision tarifaire de Gaz Métro concernant l'allocation des coûts et l'inter financement.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.



Geneviève Paquet, avocate

GP/gp
p.j. (1)

cc. Me Vincent Regnault (pour Gaz Métro)
cc. Les intervenants au dossier